

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Rentrée

Olivia Dufour

**Paul-Louis Netter prend la tête
du tribunal de commerce de Paris**

CHRONIQUE

Page 5

■ Droit du tourisme

Par le Laboratoire de recherche
juridique (LARJ - EA 3603), université
Lille Nord de France, université
du Littoral Côte d'Opale

**Chronique de droit du tourisme n° 10
(Janvier 2017 - Février 2018)
(2^e partie)**

CULTURE

Page 16

■ Exposition

Didier Du Blé

Art brut du Japon, un autre regard

ACTUALITÉ

Rentrée



Paul-Louis Netter prend la tête du tribunal de commerce de Paris ^{142j5}

Olivia DUFOUR

Lors de la rentrée solennelle du tribunal de commerce de Paris, qui s'est déroulée le 22 janvier, Paul-Louis Netter a été installé dans les fonctions de président. Il termine le mandat de Jean Messinesi atteint par la limite d'âge.

En principe le président du tribunal de commerce de Paris est élu pour une durée de quatre années, mais la loi dite « J21 » a fixé une limite d'âge à 75 ans. Jean Messinesi, juge au tribunal de commerce de Paris depuis treize ans et président depuis trois ans, a donc, lors de la rentrée solennelle le 22 janvier dernier, passé le flambeau au vice-président du tribunal, Paul-Louis Netter, qui terminera son mandat.

■ Mettre fin à la gratuité de la justice commerciale ?

Pour sa dernière allocution en tant que président, Jean Messinesi a présenté le bilan d'activité 2018 de la juridiction. Globalement, tous les indicateurs d'activité sont à la baisse - 1,6 % de nouveaux dossiers au fond, - 26 % de dossiers de caisse, et moins de dossiers aussi en matière de difficultés des entreprises. Il y a lieu de noter toutefois un rebond des liquidations en fin d'année, sans doute lié au mouvement des « gilets jaunes » qui ont entraîné la fermeture des commerces le same-

di dans de nombreux quartiers parisiens plusieurs week-end de suite, pénalisant les plus fragiles. Seuls contentieux en hausse, les référés (+ 5 %) et les requêtes (+ 18,7 %). Les conséquences se ressentent sur les délais : les décisions sont rendues en 50 jours ouvrés en matière de contentieux, 10 jours en référé et, en matière de difficultés d'entreprise, dans les 10 jours de la demande. Le taux d'appel reste faible, 13,8 %, et le taux d'infirmité plus encore : 3,7 %.

Toujours en quête d'améliorer la qualité de ses décisions, le tribunal de commerce de Paris entend les critiques des avocats sur la formation parfois insuffisante des juges consulaires en matière de procédure civile, il va faire un effort sur ce sujet de même qu'il s'est engagé à renforcer la cohérence de sa jurisprudence. Parmi les bonnes nouvelles, Jean Messinesi était heureux d'annoncer que les travaux du dôme allaient débiter (les toiles de Jobbé-Duval sont endommagées et cette partie de l'édifice sécurisée par un filet intérieur).

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34